

Nouvelles mesures concrètes

Hier, le ministre des Classes moyennes, Fernand Boden, a présenté le troisième plan d'action pour favoriser les PME. Ce programme comprend dix grands axes qui englobent une centaine de mesures qui permettront de prolonger les résultats du deuxième plan, instauré en 2001, dont deux tiers des mesures ont pu être réalisés.

■ «Le secteur des PME englobe 17.000 entreprises qui emploient 150.000 personnes, ce qui constitue 40 % de la main-d'œuvre dans le pays», a rappelé Fernand Boden en ajoutant que c'est le secteur qui a créé le plus d'emplois avec 40.000 personnes en 10 ans.

Le nouveau plan d'action, élaboré avec les différents ministères mais aussi avec les associations du secteur professionnel et les Chambres, s'aligne autour de dix grands axes qui intègrent une centaine de mesures concrètes afin de favoriser une politique efficace d'entrepreneuriat et de promouvoir la création d'entreprises en garantissant des conditions favorables.

Réforme du cadre légal

Pour le ministre, il faut réfléchir à une réforme du cadre légal d'établissement pour s'adapter à l'internationalisation. Dans ce sens, il faut arriver à un enregistrement moins coûteux et plus rapide avec un objectif ambitieux: une entreprise devrait pouvoir obtenir une autorisation d'établissement en une semaine. Le guichet unique et l'amélioration des services en li-



Le ministre Fernand Boden soutient la formation professionnelle (Photo: Anouk Antony)

gne seront développés dans ce sens pour accélérer la simplification administrative.

Le nouveau plan incitera aussi de nouvelles mesures au niveau des impôts, à l'instar du second plan, qui avait entraîné un allègement fiscal. Par exemple, le «*netting* fiscal» permettra de compenser les dettes et les créances vis-à-

vis des administrations fiscales. Le plan vise aussi à réduire le délai de remboursement des impôts.

Un souci majeur pour Fernand Boden reste la reprise des sociétés. Selon le ministre, des milliers d'entreprises devront être transmises dans les dix prochaines années et pour éviter qu'elles ne disparaissent, il serait utile d'in-

troduire un nouvel outil dédié au financement de la reprise d'entreprise auprès de la Société nationale de crédit et d'investissement (SNCI).

Suivant cette logique, le *coaching* et la formation doivent être accrus pour préparer les repreneurs et les jeunes patrons. Une amélioration de la formation initiale doit englober les secteurs du travail mais aussi les écoles afin de renforcer les connaissances professionnelles de base.

Nouvel élan pour promouvoir l'innovation

Le gouvernement veut aussi donner un nouvel élan à l'innovation. Cela implique un transfert plus rapide et facile des résultats de recherche du secteur public au secteur privé et donner un accès plus facile aux technologies.

Le ministre a expliqué que les grandes lignes du projet étaient déjà tracées une année plus tôt mais le plan a été retardé par les décisions sur le statut unique. Face au malaise du manque de mesures contre l'absentéisme qui a été engendré avec la loi sur le statut unique, le plan d'action prévoit par ailleurs un renforcement du contrôle aussi au-delà des frontières ainsi que le combat contre l'emploi fictif qui coûte cher au pays.

Pour le ministre, il est très clair que ce plan d'action est dépendant de l'instauration de nouvelles lois, ce qui prendra son temps. Maintenant le plan sera présenté à la Chambre pour avancer le débat sur la problématique des PME, a conclu le ministre.

■ Ronny Wolff